

AEQUITAS
Société à responsabilité limitée
au capital de 241 180 euros
Siège social : 9 rue Delesalle ZA du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE
433 694 072 RCS LILLE METROPOLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Les soussignés :

- HERVE JOORIS, demeurant au 92 Avenue de la Résistance à DOUAI (59500), cogérant de la société AEQUITAS,
- MARC DUBOIS, demeurant au 24 Allée de la Colline à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), cogérant de la société AEQUITAS,
- ARNAUD DHAUSSY, demeurant au 499 rue du Riez à ROSULT (59230), cogérant de la société AEQUITAS,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autres villes du même département par simple décision de la gérance,

Décident :

- de transférer le siège social de LA MADELEINE (59110) – 9 rue Delesalle – ZA du Pré Catelan au 149 rue du 11 novembre à DOUAI (59500) à compter de ce jour,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé à DOUAI (59500) - 149 rue du 11 novembre. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les cogérants ont dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.